

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Transports en commun au Bénin

Tokpa-Tokpa, des passagers qui côtoient les risques

Tokpa-Tokpa, c'est par ce nom banal que les Béninois désignent les minibus qui relient les grandes agglomérations du Bénin. Ce mode ... • (Page 04)

Zimbabwe

La phase 2 du processus de numérisation des tribunaux démarre le 1er février

La crise sanitaire de la Covid-19 a accéléré la transition technologique du pouvoir judiciaire au Zimbabwe ... • (Page 06)

Réformes à la Direction générale des impôts

• (Page 03)

Elections législatives

La Fondation Zul-Kil Salami convie les prédicateurs à propager des messages de paix

Pour le renforcement de la paix et la cohésion sociale, gage d'un développement durable, le président de la ... • (Page 11)

Echanges commerciaux

70% des produits du coton béninois vendus à l'étranger en 2021

Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du ... • (Page 02)

Santé publique en Afrique

La BAD et l'UA engagées pour la technologie pharmaceutique

En marge de la 2ème Conférence internationale sur la santé publique en Afrique, qui s'est tenue le 14 décembre 2022, à Kigali, au Rwanda, la Banque africaine, qui ... • (Page 04)

Crise énergétique

Le marché européen en difficultés

Des factures astronomiques et un coupable désigné. Des Républicains au Rassemblement national, en passant par La France insoumise, tous pointent du doigt le marché européen de ... • (Page 06)

Les dividendes fiscales au service du contribuable



Dépenses publiques au Bénin

• (Page 11)

L'exécution du budget général de l'Etat, gestion 2023 lancée



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Echanges commerciaux

70% des produits du coton béninois vendus à l'étranger en 2021

Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), publié le lundi 02 janvier 2023 indique que plus de 50% des produits du coton béninois sont exportés à l'étranger en 2021. « Les exportations officielles du Bénin restent dominées par les produits du coton qui représentent plus de 70% des ventes à l'étranger ».

• Abdul Wahab ADO

La quantité de coton fibre exportée a progressé de 25,6%, évoluant de 290.578,6 tonnes en 2020 à 364.839,7 tonnes en 2021, soit une augmentation de 74.261,1 tonnes. Cette hausse est en liaison avec l'évolution de la campagne cotonnière 2020-2021 qui s'est soldée par une production de coton graine de 731.057 tonnes contre 714.714 tonnes lors de la campagne précédente, selon les données officielles. Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021 mentionne que la production cotonnière s'est redressée depuis la campagne 2016-2017 grâce aux mesures de restructuration initiées par le Gouvernement, notamment le repositionnement de l'Association Interprofessionnelle de Coton comme gestionnaire de la filière, le renforcement de l'encadrement des coton-



culteurs et l'amélioration du rendement à l'hectare. Les statistiques renseignent que le cours moyen de placement de la fibre de coton à l'extérieur s'est élevé à 968,1 FCFA le kilogramme en 2021, contre 934,7 FCFA le kilogramme en 2020 et 988,6 FCFA en 2019. De manière subséquente, les ventes à l'étranger de fibre de coton se sont établies à 353.202,5 millions FCFA en 2021 contre 271.589,9 millions FCFA en 2020, en hausse de 81.612,6 mil-

lions FCFA. Le rapport de la BCEAO précise que le Bénin exporte également la noix d'anacarde, le bois et les ouvrages en bois dont les valeurs demeurent encore faibles, comparativement au coton fibre. Par ailleurs, l'évolution des travaux de la Zone Économique et Industrielle de Glo-Djigbé dans la Commune d'Abomey-Calavi va permettre de réduire la vente des produits du coton béninois à l'étranger.



Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

Période de vache à lait !

Les élections sont une période au cours de laquelle, les ressources financières des acteurs politiques sont très sollicitées. Outre les acteurs politiques, les institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections font face elles aussi à des dépenses électorales. C'est d'ailleurs pour cette raison que la loi de finances prévoit dans le budget général de l'Etat de l'année électorale les dépenses liées à l'organisation des élections. Grosso modo, le budget prévoit les frais d'entretien des agents électoraux, des fonctionnaires en mission dans le cadre des élections. Ce budget prévoit surtout les ressources pour l'acquisition du matériel sensible, de l'impression du bulletin unique, en un mot de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement des opérations électorales. Il s'ensuit, pour le contexte béninois, que la Cena (Commission électorale nationale autonome) devient une vache à traire par de nombreux et divers prestataires de service : bailleurs de véhicules, imprimeurs, fournisseurs de divers matériels. Les clients de la Cena tirent profit de leurs prestations pendant la période électorale. En connaissance de cause, les ressources additionnelles allouées à la Cena à la veille des élections se chiffrent à plus de 5 milliards de francs CFA.

Quant aux acteurs politiques, ils sont appelés à faire de la propagande ou du marketing politique. Cela se traduit par l'organisation de la campagne électorale en deux volets : la campagne médiatique et l'occupation du terrain à travers les meetings grand public ou les réunions politiques. La campagne médiatique ouvre la voie à la signature de contrats avec les organes de presse, la confection de visuels suivie d'impression et les contrats avec les régies publicitaires. Les organes de presse, les graphistes, les spécialistes de prise de vues, les agences de communication et les régies publicitaires tirent grand profit de la période couverte par les élections. A l'occasion de l'occupation, les organisations politiques louent des cadres appropriés à la tenue de grandes réunions politiques. Les bailleurs de ces lieux n'attendent que la période des élections pour faire monter les enchères. A défaut d'enclos, les partis politiques doivent louer des bâches, des chaises, solliciter les services d'un spécialiste de son pour assurer la sonorisation. Les stations-services (pour la vente de carburant), les agences de tourisme (pour location de voitures) et les hôteliers (offrir des chambres d'hôtel) font de bons chiffres d'affaires au cours de la même période.

Pour en arriver à ces étapes ultimes de la compétition électorale, les partis politiques désireux de prendre part à une élection, sont légalement tenus de contribuer au financement des dépenses électorales. Cela se traduit par le paiement de cautionnement et de divers impôts. En prévoyant un plafond de 30 millions de francs pour les dépenses de chaque candidat à l'élection législative, il faut multiplier ce montant au moins par le nombre de candidats titulaires sur toutes les listes. Avec les 7 partis politiques en lice, on dénombre 763 candidats autorisés à dépenser 30.000.000F CFA chacun soit 22.890.000.000F CFA pour les 763 candidats. C'est dire qu'une quantité importante d'argent sera injectée dans l'économie durant la période électorale. Les entreprises dont les activités permettent d'être prestataires de service pour la Cena ou pour les partis politiques s'en sortiront à bon compte.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

Réformes à la Direction générale des impôts

Les dividendes fiscaux au service du contribuable

La Direction générale des impôts met en œuvre depuis plusieurs années des réformes portant sur la dématérialisation de plusieurs procédures en vue de faciliter le paiement des impôts aux contribuables. Et, elle entend maintenir le cap à travers des solutions numériques qui visent à collecter et sécuriser les recettes fiscales.

• Aké MIDA

Le nouveau Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilés (Sigtas) sera étendu à tous les Centres des impôts des petites entreprises (Cipe) : impôt synthétique et impôt foncier, a annoncé la direction générale des Impôts (Dgi), lors de la treizième revue annuelle des finances publiques tenue, mi-décembre 2022 à Cotonou. Lancé en mars 2018 et complètement rénové en 2022, ce système permet aux moyennes et grandes entreprises de déclarer et de payer tous leurs impôts et taxes directement en ligne sans se rendre dans un centre des impôts. De même, la plateforme web de délivrance des attestations de régularité fiscale sera également étendue aux Cipe, dans le but de renflouer davantage les caisses de l'Etat.

Le paiement de la Taxe professionnelle synthétique (Tps) et de la Taxe foncière unique (Tfu) se fera bientôt par téléphonie mobile, selon la Dgi, à l'instar de la Taxe sur les véhicules à moteur (Tvm) par les propriétaires. Des timbres électroniques (e-Timbre) seront également mis en place



• Le DG des impôts Nicolas Yenoussi

pour faciliter la tâche aux contribuables.

Elle envisage un partenariat pour l'exploitation des données des sociétés de distribution d'électricité et d'eau, ainsi qu'un cadre d'échange de données avec les systèmes financiers décentralisés (Sfd) en vue de la détection et de la fiscalisation de potentiels contribuables du secteur informel. Un système complet de Business Intelligence (Bi) est aussi prévu. A ces projets, s'ajoute la mise en place du Fichier des comptes bancaires des contribuables (Ficoba) qui facilitera la collecte des données relatives à l'ou-

verture et à la clôture des comptes bancaires.

Ces réformes en cours s'inscrivent dans la poursuite du Plan d'orientation stratégique (Posaf) pour la période quinquennale de 2017-2021 visant à faire du fisc « une administration moderne et performante au service de l'utilisateur ». Depuis janvier 2020, la téléprocédure est étendue à la licence, à la patente et aux cotisations sociales. Elle permet aux contribuables de gérer leur espace au sein du système d'informations de la Dgi, de produire et de soumettre leurs déclarations fiscales et les annexes y afférentes et de payer les

impôts et taxes en ligne, d'accéder à leur compte d'impôt et d'échanger des informations avec l'administration.

Avancées

La plateforme « e-Bilan » lancée en juin 2019 permet aux contribuables de soumettre, à partir de leur compte, les états financiers dématérialisés à l'Administration fiscale. Cette réforme les dispense de la production de cinq exemplaires en version papier des états, de supprimer les longues files d'attente constatées les derniers jours de la date limite de

dépôt, de créer un espace numérique pour consulter les données des états financiers déclarés et transmis, etc.

La dématérialisation de l'immatriculation à l'Identifiant fiscal unique (Ifu) pour les personnes physiques est effective, permettant à toute personne physique voulant avoir un numéro Ifu, de se rendre simplement sur la plateforme ifu.impots.bj pour demander et avoir son attestation Ifu de façon instantanée. Cela facilite la vie aux contribuables en ce sens qu'aucune pièce ne leur est demandée, ni pour une première demande, ni pour une mise à jour des informations sur l'Ifu. Il en est de même pour les entreprises individuelles ou personnes morales (sociétés) où l'Ifu s'obtient également en ligne de façon autonome, rapide et sécurisée par le biais de la plateforme monentreprise.bj logée à l'Agence pour la promotion des investissements et des exportations (Apiex) en lien avec la Dgi.

Une plateforme pour l'enregistrement des actes « e-Enregistrement » est conçue pour aider le service de l'enregistrement à moderniser ses pratiques et mieux

servir les contribuables. Elle permet aux usagers de pré-liquider, payer et suivre en ligne leurs actes, tout en désengorgeant le Centre qui fait souvent l'objet de grande affluence. Désormais, les procédures sont faites et bouclées en moins de 72 heures, alors que cela pouvait durer des mois par le passé.

Par ailleurs, la réforme des factures normalisées contribue à une amélioration considérable du niveau des recettes fiscales intérieures. Depuis le 1er juillet 2021, à l'exception des cas de dérogation contenus dans la circulaire n°1260/MEF/DC/SGM/DGI/DLC-CGFN du 26 octobre 2021, les personnes physiques (consultants, professionnels libéraux et artisans), les entreprises individuelles et les sociétés sont concernées par cette réforme, après sa généralisation à partir de décembre 2019. Avec l'introduction de la version électronique des Machines électroniques certifiées de facturation (e-Mecéf), la réforme permet d'élargir considérablement l'assiette fiscale et de sortir beaucoup de contribuables (surtout les consultants individuels) de l'informel.

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics
Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics

Santé publique en Afrique

La BAD et l'UA engagées pour la technologie pharmaceutique

En marge de la 2^{ème} Conférence internationale sur la santé publique en Afrique, qui s'est tenue le 14 décembre 2022, à Kigali, au Rwanda, la Banque africaine de développement (BAD) a officiellement présenté sa nouvelle initiative, à laquelle est associée l'Union africaine (UA). Une initiative destinée à renforcer la capacité de l'Afrique à produire des médicaments, des vaccins, etc. sur le continent.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Chaque année, l'Afrique importe plus de 70% des médicaments et solutions sanitaires nécessaires pour couvrir ses besoins, pour un coût global de 14 milliards de dollars. Pour changer la donne dans un contexte où la mondialisation montre ses limites, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union africaine (UA) se donnent la main pour développer le secteur pharmaceutique à travers la « Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique ». Initiative de la BAD, ce projet qui vise à permettre aux pays africains de développer leurs propres capacités de fabrication de produits pharmaceutiques a été au cœur du forum organisé par la Banque sur le thème « L'accès aux technologies pour la fabrication de produits pharmaceutiques : la Fondation africaine pour



la technologie pharmaceutique ». La Fondation, hébergée par le gouvernement rwandais à Kigali, devrait être opérationnelle au début de l'année 2023. Intervenant à l'occasion de ce forum qui s'est déroulé à Kigali, « cette nouvelle initiative est une solution, car la plupart des pays [africains] ont encore du mal à recevoir [les médicaments] dans les temps », a déclaré le ministre rwandais de la Santé, Yvan Butera. Pour sa part, le vice-président du Groupe de la BAD chargé du Secteur privé, des Infras-

structures et de l'Industrialisation, Solomon Quaynor, a déclaré que le Covid-19 avait mis en lumière les lacunes du système de santé africain : « La pandémie de Covid-19 a mis en évidence la fragilité des systèmes de santé internationaux et les lacunes dans la production de médicaments essentiels sur le continent », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « La Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique est une institution novatrice qui va considérablement améliorer l'accès de l'Afrique aux technologies

qui sous-tendent la fabrication de produits pharmaceutiques. ».

Ces assises ont été, par ailleurs, l'occasion pour la coprésidente de l'organe international de négociation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, Precious Matsoso, de partager ses réflexions sur l'importance des enjeux technologiques dans la préparation aux pandémies futures. La création de la Fondation africaine pour la technologie phar-

maceutique « apporterait le soutien nécessaire pour lever les obstacles technologiques en vue d'un accès équitable », a-t-elle assuré.

Des intérêts déjà suscités

Approuvée par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement en juin 2022, la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, devrait étendre l'accès de l'Afrique aux technologies de fabrication de toute la gamme de produits pharmaceutiques, en se concentrant sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement et en élargissant l'accès aux technologies de base de différents types. La Fondation servira également d'intermédiaire transparent, chargé de promouvoir et de négocier les intérêts du secteur pharmaceutique africain sur la

scène internationale, afin d'améliorer l'accès aux technologies brevetées, au savoir-faire et aux processus industriels connexes, par le biais de licences et d'autres mécanismes, fondés ou pas sur le marché. L'OMS, la Coalition pour la prévention des épidémies, le South Center de Genève et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement ont exprimé leur vif intérêt à collaborer avec la Fondation sur l'année à venir.

Le Groupe de la Banque africaine de développement a officiellement présenté sa nouvelle initiative, à laquelle est associée l'Union africaine, pour renforcer la capacité de l'Afrique à produire des médicaments, des vaccins, à fournir diagnostics et traitements thérapeutiques tout au long de la chaîne de valeur, et ainsi l'aider à développer son secteur pharmaceutique.

Transports en commun au Bénin

Tokpa-Tokpa, des passagers qui côtoient les risques

Tokpa-Tokpa, c'est par ce nom banal que les Béninois désignent les minibus qui relient les grandes agglomérations du Bénin. Ce mode de transport en commun plus répandu à Cotonou, Porto-Novo, Kraké et Ouidah et moins coûteux n'est pas sans risques pour les passagers.

Tokpa-Tokpa tire son nom du marché Dantokpa qui est le plus grand marché du Bénin. Les bonnes dames ont une préférence pour ce moyen de transport en commun au coût abordable qui défie toute concurrence. Avec une modique somme, tout usager peut monter à bord de ces taxis. Ce n'est pas le moyen de déplacement le plus sécurisé, confortable qu'il soit. Mais c'est sûrement le moyen le plus utilisé par les Béninois de diverses couches pour se rendre d'un endroit à un autre surtout au marché. Tokpa-Tokpa ou le transport en commun au Bénin fait partie du quotidien des Béninois et de certains étrangers. 8 heures du matin tous les jours, c'est l'heure de pointe chez les usagers de ce moyen de déplacement. Ils attendent par groupes ou par petits

groupes au bord de la voie. Ils savent être patients car pour eux Tokpa-Tokpa n'est jamais loin. Ils guettent le moindre passage de ces bus pour filer à leur lieu d'activité. Mieux, pendant les fêtes de fin d'année, les bus surtout ceux en provenance de Tokpa sont bondés de monde. Les conducteurs à leur tour tirent bon compte de l'affluence des clients.

Jules Dossou-Yovo, conducteur de bus Tokpa-Tokpa rencontré à la gare du marché St Michel à Dantokpa confie : " Pour les années précédentes, nous voyons la population sortir jusqu'au point où il y a trop d'embouteillages dans les rues et nous travaillons peu. On doit travailler et gagner puisque le véhicule n'est pas à nous...c'est quelqu'un qui nous l'a laissé sous forme de contrat. On doit donc l'honorer. Il y a de clients mais pas

comme avant. Tout le



monde se plaint même les vendeuses. Les clients discutent le prix. Quand on dit 300f, il va dire 250f même dire 200f. Bien sûr, parce qu'eux aussi n'ont pas les moyens. Il faut 10L d'essence. Combien on va charger avec ça ? À peine on prend 18 personnes comme places normales. Et puis en quittant Calavi pour Missessinto, c'est à 500f le transport. Quand tu viens à Arconville, ça fait 300f. Mais les gens arrivent avec 150, 200, 250f, faute

de moyens. Sinon c'est 4 places normalement. Dans mon véhicule par exemple, dans une rangée, nous prenons 5. Je ne peux vous dire le prix exact. Mais le bon Dieu fait. Ce qu'on appelle "transport" est vraiment rentable"

Un transport abordable Pour quitter Calavi-Arconville pour Tokpa, le passager a intérêt à payer une somme de 300 f. Sur le même tronçon, les passagers du Campus, Ita ou Togoudo sont astreints à payer

200 f pour se rendre au même lieu. Pour les voyageurs de Ouidah, Pahou, Cocotomey les prix varient de 1000 à 500 f en fonction du lieu où vous avez été pris. Tout calcul fait les bonnes dames et les usagers tirent profit de ce moyen de transport qui leur revient moins cher. Sur la chaîne, c'est tout le monde qui est satisfait, du chauffeur, aux passagers en passant par celui qui sert d'intermédiaire entre le client et le chauffeur.

Par exemple en termes de coût de carburant, l'usager qui fait le déplacement Pahou - Tokpa, Tokpa-Pahou a besoin de trois litres d'essence pour ses courses. Ce qui lui revient à 1500 f. Par contre, avec le transport en commun il réalise une économie de 500 f sur le prix du transport. Tous les passagers approchés ont exprimé leur préférence sans limite pour Tokpa-Tokpa.

... au prix des risques

Il est courant d'entendre certains clients se plaindre de courbatures à la descente du bus. Les conditions de voyage sont vraiment peu confortables. Les places réservées à trois personnes sont occupées par cinq usagers, celles de quatre clients par six et celles de cinq usagers par sept. Les passagers sont parqués comme des sardines. Aucun mouvement du corps n'est possible pour dégourdir les muscles. La chaleur est étouffante au point où certains clients perdent parfois connaissance. Le temps ne compte pas pour ce type de transport qui peut mettre des heures pour arriver à destination. Il y a de la joie et aussi de la peine à prendre le transport en commun au Bénin.

Maribelle Ekagnon et Belmondo ATIKPO (Stag)

Tourisme

Fréquentation en nette hausse pour les musées franciliens en 2022

Même privés de leurs visiteurs asiatiques pour cause de Covid, les grands musées parisiens ont fait le plein. Leur fréquentation est en nette hausse en 2022 et tend à retrouver ses niveaux de 2019, selon les bilans chiffrés publiés jeudi. Les touristes étrangers, notamment américains, sont revenus dans les hauts lieux culturels de la capitale qui a vu les grandes expositions (Kokoschka, Munch, Frida Kahlo...) plébiscitées et le retour en force du public de proximité dans les musées de la Ville de Paris.

170 % en plus au Louvre Avec 7,8 millions de visiteurs, Le Louvre, plus grand musée du monde, enregistre « une hausse de 170 % par rapport à 2021 à la faveur du retour des visiteurs étrangers, mais 19 % de moins qu'en 2019 (9,6 millions) », a précisé le musée. Le public chinois (8 % en 2019) est, lui, demeuré « quasi-absent ». Si cette absence a été « compensée par une augmentation des visiteurs européens (...), le musée a néanmoins pâti des restrictions de mobilité



encore en vigueur dans certaines zones géographiques du monde au cours des trois premiers mois de l'année », a-t-il ajouté.

3,2 millions de visiteurs à Orsay Le retour des visiteurs étrangers (77 % de la fréquentation en 2022) s'est fait aussi sentir au château de Versailles, près de Paris, un des sites les plus visités de France qui totalise 6,9 millions de visiteurs (visites du château et des spectacles) en 2022, soit 16 % de moins qu'en 2019. Phare de l'impressionnisme, l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie-Valéry Giscard d'Estaing a accueilli 4,2 millions de visiteurs, contre 1,4 mil-

lion en 2021, et 4,6 en 2019. Orsay totalise à lui seul 3,2 millions de visiteurs, inférieur de 10 % à 2019, année record de fréquentation avec 3,6 millions de visiteurs.

Beaubourg proche de 2019 Avec plus de 3 millions de visiteurs en 2022, le Centre Pompidou, qui accueille majoritairement un public parisien ou francilien, double sa fréquentation par rapport à 2021 (1,5 million), retrouvant « un niveau proche de celui de 2019 », selon le musée. Ses collections permanentes d'art moderne et contemporain enregistrent même plus de visiteurs qu'en 2019 (1,5 million contre 1,4), avec en parallèle une programmation qui a renoué avec la tradition des grandes expositions thématiques et pluridisciplinaires ayant fait sa singularité.

Côte d'Ivoire

La construction de la mine d'or Abujar est terminée



En 2022, le ministre des Mines de Côte d'Ivoire a annoncé son objectif de porter la contribution de ce secteur à 6 % du PIB d'ici 2025. Un objectif qui sera atteint en augmentant de façon significative la production d'or, avec la mise en service de nouvelles mines dont Abujar. En Côte d'Ivoire, les équipes de Tietto Minerals ont achevé la construction de la mine d'or Abujar. C'est l'annonce faite lundi 2 janvier par la compagnie minière australienne qui prévoit la première coulée d'or dans moins de 10 jours. « Construire une mine d'or

de la taille d'Abujar en moins de 12 mois est une réussite monumentale. Le faire pendant le Covid, avec des problèmes de chaîne d'approvisionnement, des prix élevés et une pénurie de personnel qualifié, relevait presque de la mission impossible », a souligné Caigen Wang, DG de Tietto. La compagnie a d'ores et déjà entamé la mise en service de l'usine de traitement et un important stock de minerai est déjà constitué pour l'alimenter. Une fois que la production commerciale sera atteinte, au cours des prochaines semaines, la mine devrait être en me-

sure de livrer 260 000 onces pour les douze premiers mois de fonctionnement à plein régime. Avec Abujar, la production d'or en Côte d'Ivoire devrait donc connaître une augmentation sensible en 2023. Alors qu'une autre mine d'or, Séguéla en l'occurrence, devrait également entrer en production au cours de l'année, Abidjan se rapproche un peu plus de son objectif de porter la production à 65 tonnes d'or d'ici 2025. La contribution globale du secteur minier devrait également doubler par rapport à 2021 et atteindre 6 %, selon les autorités.

Ecofin



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : 15 à 20 personnes par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

Crise énergétique

Le marché européen en difficultés

Des factures astronomiques et un coupable désigné. Des Républicains au Rassemblement national, en passant par La France insoumise, tous pointent du doigt le marché européen de l'énergie, l'accusant d'être responsable de l'augmentation des factures d'électricité. Lundi, c'était Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, qui le qualifiait de « folie qui aligne le prix de l'électricité sur celui du gaz » et demandait la sortie de la France de ce dispositif. C'est également ce qu'a avancé Manuel Bompard, député LFI, lundi au micro de BFMTV. Jordan Bardella a lui fustigé un « mécanisme absurde », dans un texte publié lundi, et a appelé à imiter l'Espagne et le Portugal, qui en seraient sortis. Même Bruno Le Maire s'est montré circonspect, appelant à un découplage entre les prix du gaz et de l'électricité. Le ministre de l'Economie a toutefois écarté toute sortie de ce marché. Ce que pointent du doigt ces personnalités politiques, c'est une partie du marché européen. Depuis 1996, celui-ci prévoit plusieurs mesures, comme la fin des monopoles, ou bien le coût du prix de l'électricité aligné sur le coût de la dernière centrale. C'est ce dernier mécanisme que dénoncent ces élus. La dernière centrale désigne la centrale de gaz, qui est appelée en dernier sur le marché de gros, après les énergies renouvelables et le nucléaire. Sur ce marché de gros, les producteurs revendent à des fournisseurs et des gros consommateurs. Les centrales à gaz sont appelées si l'offre en renouvelable ou en nucléaire n'est pas suffisante. « Le gros avantage du marché, c'est qu'à chaque instant il va sélectionner la centrale la moins chère pour satisfaire un niveau de demande donné », résume auprès de 20 Minutes Boris Solier, responsable du master Economie de l'énergie à l'université de Montpellier.

Un système « assez logique »

« On va appeler les centrales par ordre de coût marginal croissant, détaille le chercheur. Le coût marginal c'est le coût variable de production, c'est-à-dire le coût au combustible. Pour une centrale à gaz, c'est combien j'ai besoin de gaz pour produire de l'électricité et à quel prix j'achète ce gaz. » Cette dernière centrale permet d'équilibrer l'offre et la demande. « Ce système est assez logique. Il envoie une incitation aux producteurs, ajoute le maître de conférences. Dès qu'il y a un producteur qui peut effectivement couvrir ses coûts variables quand le coût de l'électricité est assez élevé [en raison de la demande], il produit. Si le prix de l'électricité est à 50 euros et que le coût de production d'une centrale nucléaire est à 30, la centrale va produire. Si le prix tombe à 10, elle ne produira pas, parce que la demande est trop faible. C'est un système qui est assez vertueux, parce qu'il incite les producteurs à offrir un coût sur le marché qui est proche de leurs coûts de production. »



L'Espagne et le Portugal ont obtenu une dérogation pour aménager le marché européen

L'Espagne et le Portugal ne sont pas sortis de ce marché, mais ont obtenu une dérogation temporaire, rappellent à 20 Minutes Anna Creti, professeure d'économie à l'université Paris Dauphine-PSL et membre d'un groupe de réflexion pour réformer le marché européen de l'énergie. L'Espagne a ainsi mis en place un plafond sur le prix du gaz utilisé pour la production d'électricité. « Ils ont un prix national qui est un peu déconnecté du prix européen dans la mesure où ils subventionnent leurs producteurs d'électricité, rappelle Boris Solier. Ces producteurs achètent sur le marché européen. Quand ils passent leur ordre sur le marché d'électricité, ils tiennent compte d'un prix du gaz à 40 euros au lieu de tenir compte d'un prix à 170 ou 200 euros, ce qui fait évidemment baisser le coût de production de l'électricité en Espagne. » Si les ménages ont vu leur facture baisser, l'effet n'est

pas si important qu'attendu, rappellent les chercheurs. « Cette mesure n'est pas neutre pour le consommateur, elle doit être financée si on veut du gaz à un prix inférieur à celui du marché, souligne Anna Creti. Il y a une taxe entre un et sept euros par mois sur la facture d'électricité. » De plus, « beaucoup plus de ménages espagnols sont à un tarif qui est proche du marché de gros par rapport à la France », ajoute Boris Solier.

La situation de la France est différente de celle de l'Espagne et du Portugal

La situation de l'Espagne et du Portugal est bien différente de celle de la France, rappellent ces spécialistes : du fait de la situation géographique de ces deux pays, leurs réseaux électriques sont moins interconnectés avec le reste de l'Europe. Ces pays reçoivent du gaz liquéfié, ils sont donc moins dépendants du gaz russe acheminé par pipeline.

La France pourrait-elle quitter, au moins partiellement, ce marché européen ? Les spécialistes interrogés par 20 Minutes l'envisagent difficilement. La France est le pays le plus interconnecté d'Europe, ce qui lui permet d'importer de l'énergie de ses voisins quand elle en a besoin et d'en exporter quand la production est supérieure à la demande. Historiquement, la France est plutôt exportatrice d'électricité en raison de son parc nucléaire, remarque Anna Creti. Une sortie de ce marché « risque de l'exposer encore plus aux aléas », résume Stefan Aykut, professeur de sociologie à l'université de Hambourg et chercheur associé à l'université Paris-Est, alors que les réacteurs des centrales nucléaires ne sont pas revenus à leur pleine capacité et que la France a pris du retard dans le développement des énergies renouvelables.

20minutes

Zimbabwe

La phase 2 du processus de numérisation des tribunaux démarre le 1^{er} février



La crise sanitaire de la Covid-19 a accéléré la transition technologique du pouvoir judiciaire au Zimbabwe. Un ensemble de réformes sont en cours pour améliorer le fonctionnement de la justice et dématérialiser les dossiers y afférents. Le Zimbabwe va lancer, dès le 1^{er} février, la deuxième phase du système électronique intégré de gestion des affaires judiciaires. Baptisé IECMS, le système basé sur le web permet de gérer des affaires judiciaires, automatiser et suivre tous les aspects du cycle de vie d'une affaire, du dépôt initial à la décision et à l'appel. « Le 1^{er} février, nous mettrons en service le système au tribunal du travail et au tribunal administratif. Nous appelons tous les utilisateurs actuels et potentiels des tribunaux à s'enregistrer dans le système », a déclaré Daniel Nemukuyu, le chef des services généraux de la Commission des services judiciaires. C'est le 7 février dernier que la Commission des services judiciaires a lancé la première phase de l'IECMS avec pour objectifs de réduire les arriérés des dossiers, prévenir la perte et l'endommagement physique des documents d'un dossier, améliorer l'accessibilité de l'information et moderniser les opérations du secteur, rappelle We Are Tech. Dans le cadre de l'IECMS, plusieurs affaires ont été renvoyées virtuellement, le tribunal de commerce, la Cour suprême et la Cour constitutionnelle entendent déjà organiser des procès virtuels. Pour la deuxième phase, le système s'intégrera aux systèmes d'organisations tels que la police du pays, les prisons et les services correctionnels, le bureau du procureur, l'autorité nationale chargée des poursuites, la direction de l'aide juridique et le tribunal anti-corruption du Zimbabwe. « Nous organisons des sessions de formation pour le personnel et les autres utilisateurs des tribunaux sur la façon d'utiliser le nouveau système, avant la mise en œuvre officielle de la deuxième phase le 1^{er} février », a ajouté Daniel Nemukuyu. Signalons que ce projet est conforme à la mise en œuvre de la politique du gouvernement zimbabwéen et de la Commission des services judiciaires visant à rapprocher le système de justice de la population, conformément à la Stratégie nationale du développement 1 (NDS1)

Réformes

Les droits des tirailleurs sénégalais désormais reconnus en France



Le corps des tirailleurs sénégalais, créé en 1857 par Napoléon III, a combattu lors des guerres mondiales et de colonisation pour le compte de la France. Aujourd'hui, plusieurs luttes sont menées afin d'améliorer les conditions de vie de ces derniers à la retraite. Les droits des tirailleurs sénégalais sont désormais reconnus en France. L'information a été rendue publique mercredi 4 janvier via un tweet d'Aïssata Seck, présidente de l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais. Cette reconnaissance par l'Etat français implique que ces vétérans de l'armée française pourront toucher leur minimum vieillesse en vivant dans leur pays d'origine. Ces derniers étaient, jusqu'il y a peu, contraints de résider au moins six mois de l'année en France pour pouvoir toucher cette pension. « Après de longues années de combat, nous avons enfin obtenu gain de cause. Les anciens tirailleurs vont pouvoir finir leurs vies dans leurs pays d'origines. Merci à celles et ceux qui nous soutiennent depuis le début », a publié Aïssata Seck. Selon un article de BFMTV, qui cite Aïssata Seck, cette décision constitue « un extrême soulagement », car certains de ces tirailleurs s'étaient vu « retirer leur allocation pour avoir dépassé de seulement quelques jours le délai ». Il y a actuellement un peu moins de 80 tirailleurs et tous sont très âgés. « Le plus jeune a 90 ans », précise-t-elle. Notons qu'une quarantaine de ces anciens soldats sont actuellement recensés en France d'après l'Office des anciens combattants, et une vingtaine de dossiers ont même déjà été validés dans le cadre de leur minimum vieillesse.

Nigeria

Les opérateurs télécoms demandent l'autorisation du régulateur pour couper les services USSD aux banques

Une grande partie de la population africaine n'a pas accès aux services bancaires et à l'Internet. Les banques et autres fournisseurs de services financiers utilisent l'USSD pour faciliter l'accès à leurs services à cette partie de la population. Les sociétés de télécommunications nigérianes demandent l'autorisation de la Nigerian Communications Commission (NCC) pour supprimer la fourniture de services de données supplémentaires non structurées (USSD) aux banques et autres institutions financières. Ces dernières n'ont toujours pas payé les 80 milliards de nairas (180,1 millions USD) qu'elles doivent aux opérateurs télécoms pour services rendus. Selon Gbenga Adebayo, président de l'Association des opérateurs télécoms agréés du Nigeria (ALTON), la suppression se fera progressivement une fois que l'initiative aura été approuvée par la NCC. La déconnexion devrait se faire par lots, en commençant par les plus gros débiteurs. « Cela pourrait se produire autour du premier trimestre [2023, Ndlr] », a-t-il précisé. La question de la tarification des services USSD est l'objet de désaccord entre les banques et les opérateurs télécoms depuis 2019. Les opérateurs de télécoms avaient déjà menacé de retirer leurs services USSD aux institutions financières à partir du 15 mars 2021 en raison de la dette cumulée qui s'élevait alors à 42 milliards de nairas. Toutefois, l'intervention de la Banque centrale du Nigeria (CBN) et de la NCC a permis de trouver un compromis. En septembre dernier, les opérateurs télécoms ont dû réitérer leurs menaces devant l'indifférence des banques. Le retrait des services USSD aux banques, s'il est approuvé, devrait considérablement affecter la qualité et la disponibilité des services financiers fournis aux populations nigérianes à tous les niveaux.

Ecofin du 05 Janvier 2023



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 5 janvier 2023

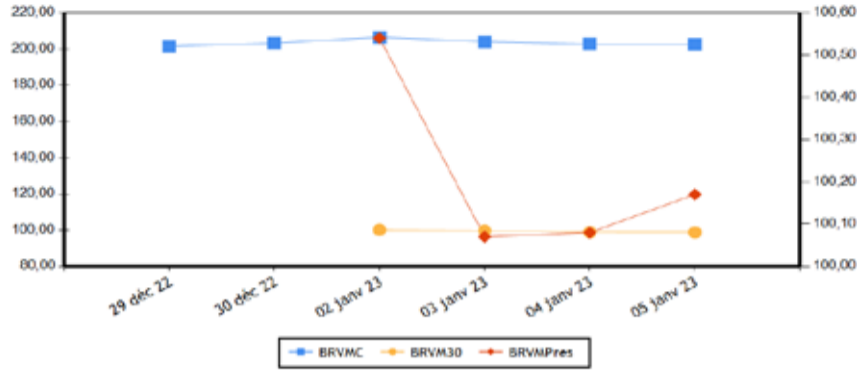
N° 4

BRVM COMPOSITE	202,45
Variation Jour	-0,12 % ↓
Variation annuelle	-0,38 % ↓

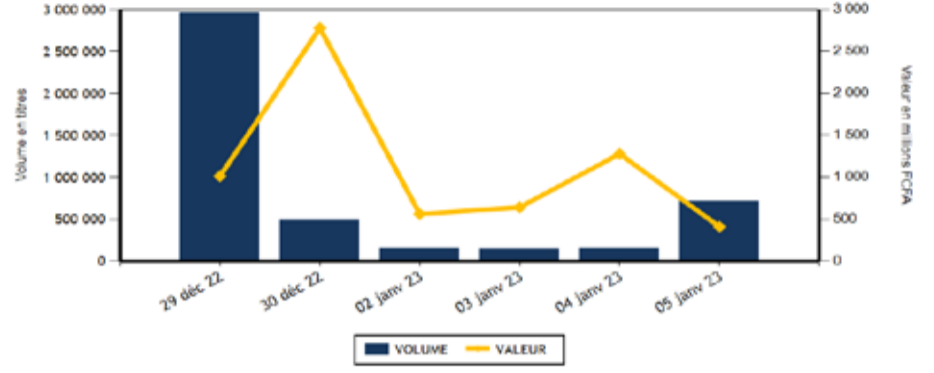
BRVM 30	98,80
Variation Jour	-0,12 % ↓
Variation annuelle	-1,20 % ↓

BRVM PRESTIGE	100,17
Variation Jour	0,09 % ↑
Variation annuelle	0,17 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	7 531 541 129 425	-0,12 %
Volume échangé (Actions & Droits)	716 292	592,50 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	410 711 200	-44,01 %
Nombre de titres transigés	42	5,00 %
Nombre de titres en hausse	14	55,56 %
Nombre de titres en baisse	19	-5,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-18,18 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 100	7,32 %	15,79 %
SICOR CI (SICC)	6 220	7,06 %	15,08 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	760	7,04 %	1,33 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	920	6,98 %	-0,54 %
UNIWAX CI (UNXC)	850	6,25 %	10,39 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	100,17	0,09 %	0,17 %	691 788	249 891 675	5,98
BRVM-PRINCIPAL	36	99,33	-0,05 %	-0,67 %	24 504	160 819 525	9,86

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,02	-0,44 %	-1,15 %	1 804	1 997 330	25,94
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	494,34	-0,37 %	1,05 %	18 016	166 388 195	8,80
BRVM - FINANCES	15	73,97	-0,27 %	-2,04 %	671 314	40 228 465	7,02
BRVM - TRANSPORT	2	336,93	6,01 %	-1,40 %	95	130 625	5,37
BRVM - AGRICULTURE	5	279,04	1,58 %	-1,59 %	24 182	200 309 815	5,44
BRVM - DISTRIBUTION	7	358,05	0,29 %	-0,14 %	825	1 595 170	25,52
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 357,27	7,32 %	15,79 %	56	61 600	13,21

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,78
Taux de rendement moyen du marché	7,61
Taux de rentabilité moyen du marché	8,96
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	110
Volume moyen annuel par séance	298 212,00
Valeur moyenne annuelle par séance	724 715 706,00

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	21,53
Ratio moyen de satisfaction	16,95
Ratio moyen de tendance	78,70
Ratio moyen de couverture	127,06
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	6,96
Nombre de SGI participantes	27

Définitions
 Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

S&I BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINTE GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2023
Mardi 3 Janvier 2023
Samedi 7 Janvier 2023
Mercredi 11 Janvier 2023
Dimanche 15 Janvier 2023
Jeudi 19 Janvier 2023
Lundi 23 Janvier 2023
Vendredi 28 Janvier 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 03 Janvier 2022

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 03/01/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 03 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
Agoué		Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	



HEUREUSE
ANNÉE 2023

HAPPY
NEW YEAR 2023



HOROSCOPE finance

Bélier Pas de souci à vous faire côté argent. Mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées mirobolantes. Les astres ayant déserté vos secteurs liés aux finances, libre à vous de faire ce qui vous plaît. Quels que soient vos choix, vous aurez toujours la possibilité de les rectifier sans trop de difficultés.

Taureau Vous devrez vous montrer d'une vigilance rigoureuse dans le domaine financier. Vous serez enclin à dépenser un peu trop. Faites preuve de volonté pour ne pas céder aux tentations. Ne rêvez pas : la chance ne sera pas dans votre camp aujourd'hui pour combler les trous ; ne jouez pas gros aux jeux de hasard, car vous perdrez sûrement votre mise.

Gémeaux Vous risquez fort d'être plus cigale que fourmi. Vous aurez envie de vous entourer de belles choses, de commencer une collection de beaux objets, et vous ne regarderez pas à la dépense. Attention aux fins de mois difficiles !

Cancer Saturne cessera d'influencer votre secteur argent. Voilà un mouvement céleste dont vous ne pourriez que vous féliciter. En effet, Saturne est par excellence la planète de la restriction et de la privation ; l'influence de cet astre dans le secteur argent a pour effet de provoquer une période de stagnation, voire même de régression financière. Débarrassé de cet influx, vous allez enfin pouvoir compter sur la chance pour améliorer vos revenus.

Lion Des questions d'argent risquent d'assombrir vos rapports avec certaines de vos relations d'affaires. Evitez pour le moment de traiter avec les natifs du Sagittaire, surtout s'il s'agit de vous engager par contrat.

Vierge Journée favorable à la spéculation et aux placements. Mais si vous voulez miser gros, demandez l'avis d'un spécialiste en la matière, pour écarter tout risque de vous retrouver rapidement sur la paille. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Balance Dur, dur de faire des économies ! Et pourtant, vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Dieu merci, vous ferez probablement une rentrée d'argent inattendue. Et en plus, quelques petits gains aux jeux semblent possibles ; consultez votre nombre de chance.

Scorpion Avec cet aspect de Mars, vous n'aurez pas de catastrophe financière à craindre, pas plus, d'ailleurs, que de coup de chance à espérer. Votre équilibre budgétaire sera entre vos mains, solide si vous gérez bien vos avoirs, instable si vous cédez à des tentations ruineuses.

Sagittaire Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Capricorne Cet aspect de Pluton pourra avoir un fort impact sur votre vie financière. Quelques natifs sauront profiter de la tension engendrée par cette planète pour améliorer leur situation. Mais la plupart d'entre vous risquent au contraire de traverser une assez mauvaise passe. Cela ne durera pas, mais suffira à vous déstabiliser.

Verseau De petits problèmes financiers vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus économe, plus raisonnable, afin d'éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Poissons Aujourd'hui, vous pourriez bénéficier d'un concours de circonstances particulièrement favorable sur le plan financier. Il peut s'agir d'opportunités ou d'occasions vous aidant à envisager des placements boursiers ou des transactions très avantageuses.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs
Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France
de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin



En **2022**,
la **CCI Bénin** s'est mobilisée pour
accélérer la transformation des
entreprises béninoises.

Ensemble en **2023**, portons vos
projets vers la **réussite**.

Bonne & Heureuse
Année

2023

Rejoignez-nous

+229 21 31 20 81

info@ccib.bj

www.cci.bj

ccibenin

Dépenses publiques au Bénin

L'exécution du budget général de l'Etat, gestion 2023 lancée

(86 programmes, 15 dotations, 296 actions et 1589 activités)

Le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances, Hermann OROU TAKOU a procédé en présentiel et par visioconférence à Cotonou le mercredi 04 janvier 2023 au lancement officiel de l'exécution du budget de l'Etat. Le Secrétaire général du ministère, Alban Bienvenu BESSAN et le Directeur général du budget, Rodrigue CHAOU ont pris part à la cérémonie avec des DAF, DPAF, PRMP et autres acteurs de la chaîne des dépenses publiques.

● Bidossessi WANOU

Equilibré en charge et en ressources à 3033,337 milliards de FCFA, une première au Bénin, le budget de l'Etat exercice 2023 en hausse de 19,63% par rapport au précédent et de 2,6% par rapport à la Loi de finances rectificative (LFR 2022) est mis en œuvre. En prélude au lancement, le Directeur général du budget, Rodrigue Chaou a fait la revue de l'exercice du budget de l'Etat gestion 2023 en insistant sur les différents éléments de contexte que sont, la pression inflationniste, le nouveau programme économique et financier avec le Fonds Monétaire International (FMI) et le Collectif budgétaire. Il a ensuite présenté les caractéristiques du budget de l'Etat pour la gestion 2023 et a abordé quelques instructions et modalités d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2023. Au titre de 2022, les résultats ont été atteints avec des dépassements de recettes comme c'est le cas à la Direction générale des impôts. Le collectif budgétaire d'environ 3000 milliards en est la preuve. En présentant les grandes lignes du budget 2023, le Directeur général du budget a indiqué qu'en ce qui concerne la répartition, 52% des dépenses en capital à exécuter en 2023 adressent le pilier 2 du PAG, la transformation structurelle de l'économie, 38% sont dédiés à l'amélioration du bien-être social des populations et 10% au renforcement de la démocratie et l'Etat de droit. Le niveau de déficit budgétaire devrait progresser vers 3,4% contre 5,6% attendu en 2022. Par ailleurs, le budget 2023 porte la marque de l'ambition sociale du gouvernement.

Forte inclinaison au social, investissements

● Présidium

structurants

« Pour la première fois, les dépenses à sensibilité sociale devrait franchir le cap des 2 milliards sur un budget d'environ 2500 milliards. Nous voyons à travers ces chiffres, la volonté du gouvernement d'apporter plus de moyens pour le renforcement du modèle social de notre pays », a témoigné le DGB, Rodrigue Chaou. Ce budget axé sur les résultats est structuré autour de 23 ministères, 12 institutions constitutionnelles, 86 programmes, 15 dotations, déclinées en 296 actions et 1589 activités. Quant aux mesures d'encadrement des dépenses, le DGB a évoqué trois principales mesures que sont : la gestion des outils d'exécution du budget, l'exécution des dépenses au niveau déconcentré puis les droits d'enregistrement et redevances de régulation sur les contrats de marchés publics. La nouvelle loi de finances tire son essence du Programme global de développement du Bénin et du PAG 2021-2026 ainsi que les engagements financiers et économiques pris avec le FMI et d'autres PTF avec une forte inclinaison au social et maintient le cap sur les investissements structurants. Le Directeur du cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, Hermann Orou Takou avant de procéder au lancement a souligné que l'exécution du budget de l'Etat pour 2023 marque la deuxième année consécutive de mise en œuvre

en mode réel de la gestion budgétaire et comptable selon l'approche programme. « La loi de finances pour la gestion 2023 (...) tire son essence de l'orientation globale de la politique de développement dont l'opérationnalisation portée entre autres par le PAG 2021-2026 ainsi que les engagements économiques et financiers pris avec le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires techniques. Elle implique une forte inclinaison au social tout en gardant le cap sur des investissements structurants ». A l'en croire, « les crédits budgétaires sont essentiellement consacrés au renforcement des mesures vidant la promotion des secteurs à fort potentiel: l'agriculture, le tourisme, l'économie numérique, l'économie du savoir (enseignement technique et formation professionnelle) ; à la poursuite des grands chantiers, la promotion du secteur industriel ». Quant à la période 2023-2025, la politique budgétaire reste sensible à l'approche civile de la sécurité nationale, à la consolidation du volet social de l'action publique, la densification, l'amélioration de l'accès aux soins de santé, de l'extension des filets sociaux, la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale, le renforcement de l'Etat de droit et de paix, l'approche genre et le changement climatique et l'opérationnalisation d'un nouveau guichet de protection financière contre les catastrophes. Pour finir, le Directeur de cabinet a instruit les acteurs de la chaîne des dépenses publiques au respect des recommandations, mesures et directives insérées dans la documentation budgétaire, gage d'une gestion efficiente et de l'atteinte des objectifs.



Elections législatives du 8 janvier 2023

La Fondation Zul-Kif Salami convie les prédicateurs à propager des messages de paix

Pour le renforcement de la paix et la cohésion sociale, gage d'un développement durable, le président de la Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité a organisé ce mercredi 04 janvier 2023, une rencontre avec les prédicateurs et les imams. C'est pour propager les messages de paix sur tout le territoire béninois dans le cadre des élections législatives du 8 janvier 2023.

● Abdul Wahab ADO

La Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité poursuit son engagement pour la paix, la cohésion sociale pour le développement socio-économique. C'est dans ce cadre que s'inscrit la rencontre du Président de la Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité avec les prédicateurs pour la paix dans le cadre des élections législatives du 8 janvier 2023. A l'occasion de la séance, le Président de la Fondation Zul-Kif Salami a expliqué la corrélation entre la paix et le développement. Selon l'ex-ministre d'Etat, Dr Zul-Kif Salami la paix est une culture, c'est « tout un comportement, l'une des valeurs fondamentales de toute stratégie de développement économique et sociale. C'est le comportement du croyant dans tous les corridors de la vie ». La paix est également un prérequis fondamental du développement. « Le développement (...) n'est nullement concevable sans la paix. De même, le développement induit-il, la paix, la concorde sociale », a relevé le président de la Fondation. Une illustration palpable de cette dualité, poursuit-il, est la mobilisation des ressources financières pour le développement socio-économique.

Dr Zul-Kif Salami a remercié tous les Béninois pour avoir par leur attachement indéfectible aux idéaux de paix, permis au Chef de l'Etat Patrice Talon de réaliser des progrès dans tous les domaines (eau, électricité, infrastructures, éducation, santé etc.). « Le point d'orgue est, en ce début d'année, la revalorisation des salaires devenue tangible sur les feuilles de paie des travailleurs », s'est-il réjoui. A l'en croire, le plus beau



● Photo de famille

reste à venir. Il est important, souligne Zul-Kif Salami, de poursuivre sans relâche notre attachement à la paix, la stabilité et la concorde et de rechercher l'excellence. Des messages de paix et de concorde nationale pour la bonne tenue des élections législatives. C'est la mission que confie la Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité aux prédicateurs à quelques jours du scrutin du 8 janvier 2023. « À partir de ce jour, propagez partout la paix et la concorde dans vos lieux de culte, vos communes, vos villages et dans les lointains hameaux de nos campagnes. Soyez les pédagogues et messagers de la paix et de la concorde », a indiqué le président Zul-Kif Salami. Les prédicateurs vont s'appuyer sur le saint Coran et la Sunna pour livrer le message de paix et de concorde prescrit par Allah.

La Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité lance un appel à tous les fils et toutes les filles du Bénin pour célébrer la paix le 8 janvier prochain en créant les conditions devant permettre au président Patrice Talon de poursuivre son chef-d'œuvre messianique. « Ceci à travers l'émergence d'une majorité présidentielle confortable et stable composée de parlementaires attachés à la paix, à

l'issue du scrutin du 8 janvier », a affirmé le chargé de mission du chef de l'Etat béninois. Les prédicateurs sont aussi invités à prier pour la santé du président Patrice Talon.

« La journée du vendredi 6 janvier 2023 est une date cruciale, un jalon incontournable dans vos lieux de culte. Puisse Allah, le tout-puissant guider vos pas et bénir notre chère patrie », a conclu Dr Zul-Kif Salami. La Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité a partagé aux prédicateurs la Saint Coran et les invite à propager les messages de paix et de concorde en cette veille des élections législatives. Il faut signaler qu'une prière à travers la lecture de la Sourate Yacine du Saint Coran a été organisée à cet effet pour la paix et la cohésion sociale pour les élections du dimanche 08 janvier 2023. Les prédicateurs Amoussa Gafarou, El Hadj Ibrahim Ganhounouto et Badarou Gafary ont tour à tour salué cette noble initiative de la Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité qui sensibilise la communauté à la culture de la paix, de la tolérance pour un monde meilleur et en l'occurrence pour un Bénin uni et prospère. Ces prédicateurs se sont engagés pour atteindre les objectifs de la Fondation Zul-Kif Salami pour la Solidarité pour la paix, la cohésion sociale et le développement du Bénin.



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin



Message du Président de la CCI Bénin aux Chefs d'Entreprises.

Arnaud AKAKPO, Président CCI Bénin

Au cours de cette année 2022, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a continué à travailler pour accompagner le développement de vos entreprises.

L'année s'achève à présent avec un bon sentiment de satisfaction ; mais avec encore plus de détermination parce que la mission est toujours plus grande.

En tant qu'entreprises vous continuez de faire face à de nombreuses crises qui constituent des défis pour la croissance de vos entreprises.

Mon engagement pour 2023, c'est de continuer à mobiliser les énergies de tous mes collègues élus consulaires, les compétences de tout le personnel de la CCI Bénin et la volonté de tous nos partenaires afin que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin puisse continuer à mieux vous servir.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2023, avec la promesse d'une chambre de commerce et d'industrie du Bénin toujours plus proche de vous.

Joyeuses fêtes à Tous